



**La section locale du SNCTA a été consultée par son Bureau de section sur le projet XP** à l'ordre du jour du CT du 10 décembre. Avec une participation de 91%, la section lui a donné mandat, à l'unanimité des votes exprimés, pour finaliser le projet et le valider formellement en CT. C'est chose faite.

**Cet accord XP permettra d'accompagner la reprise de trafic à CDG** grâce à une offre de contrôle supérieure au TDS 2002 de l'administration, dans un cadre socialement équilibré pour les contrôleurs, prenant en compte la fatigue sur position et reconnaissant notamment la spécificité et la complexité de la vacation de nuit.

**L'XP RH 2022 débutera le 23/02/2022.** Jusqu'à cette date, le tour de service actuel est prolongé à l'identique pour assurer la transition. Nous communiquerons prochainement sur les détails pratiques de cette nouvelle XP.

**La reprise de trafic ne peut se faire sans les contrôleurs. Le SNCTA se félicite que les échanges avec l'administration aient permis d'aboutir à un accord pour un TDS XP en 2022 à CDG.**